



COMMUNIQUE DE PRESSE

04.05.2022 – POUR DIFFUSION LIBRE ET IMMEDIATE

La première initiative communale du Mont-sur-Lausanne

« Des arbres pour la commune ! » obtient un large succès populaire et s'invite au Conseil communal

Le comité d'initiative issu du collectif de la Valleyre, soutenu par le mouvement Le Mont citoyen et l'association MontAvenir pour la défense de la qualité de vie et de l'environnement, a déposé mercredi 20 avril quelques 1300 signatures recueillies en 3 mois, dans le cadre de l'initiative « des arbres pour la commune ! ».

Les services communaux ont validé 1138 de ces signatures, alors que le minimum requis pour que le processus démocratique puisse aller de l'avant était de 904 paraphes. Un quart de signatures supplémentaires a donc été obtenu pour cet objet qui a reçu un accueil particulièrement favorable et bienveillant de la part de la population montaine. Maintenant c'est au tour du Conseil communal de se prononcer sur cette initiative (après étude du préavis de la Municipalité), et en cas de rejet du texte, ce sera la population du Mont-sur-Lausanne qui décidera de l'éventuelle mise en application de ce projet de loi communale.

L'initiative demande que la commune se dote d'une stratégie ambitieuse de protection des arbres et d'arborisation volontaire dans les zones bâties du territoire communal, pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité, tout en séquestrant du dioxyde carbone (participant ainsi aux efforts contre les dérèglements climatiques).

L'objectif est d'accroître la couverture arborisée (arbres et arbustes) actuelle d'un quart à l'horizon 2040 et de 40% à l'horizon 2050, en évitant les déboisements non nécessaires, ou en les compensant à double au moyen d'essences indigènes, ou encore, lorsque c'est impossible, en participant à un nouveau fonds d'arborisation communal. Les parcelles privées nouvellement construites seront ainsi arborisées selon des quotas d'arbres par surface qui pourront varier selon les zones.

L'opportunité pour Le Mont-sur-Lausanne de densifier sa canopée est réelle pour un village qui se mue en ville, rien qu'avec les 13 plans de quartier du Syndicat des Améliorations Foncières du Mont qui devraient sortir de terre dans les 3 prochaines années, augmentant ainsi d'un quart à un tiers la population dans ce laps de temps. Ces constructions répondant aux vieilles habitudes du tout béton tout goudron génèreront de nouvelles zones d'accumulation de chaleur qui pourraient aisément être contrebalancées par quelques ligneux judicieusement placés (plutôt que par des climatiseurs ou des piscines privatives qui ne manqueront pas alors d'apparaître).

A propos du comité d'initiative :

Ce sont en réalité deux initiatives visant à protéger ou renforcer les milieux naturels du Mont-sur-Lausanne qui ont été lancées par le comité, composé de représentants des associations soutenant le collectif de la Valleyre et du co-pdt des Grands-parents pour le climat. Les deux textes ont été transmis le 15 décembre dernier à la Municipalité du Mont-sur-Lausanne. L'initiative « *Des arbres pour la commune !* » a été validée par la municipalité le 18 janvier 2022, alors que, dans le même temps, l'initiative « *Sauvons le Vallon de la Valleyre, le poumon vert du Mont !* » visant à préserver une zone tampon de prairie en bordure forestière a été invalidée, provoquant un recours déposé le 7 février auprès de la Cour constitutionnelle du tribunal de Lausanne par Me Raphaël Mahaim (audience probable au cours de l'année 2022).

A propos du mouvement Le Mont citoyen :

Le Mont citoyen est un mouvement politique de la commune du Mont-sur-Lausanne, avec 22 élus (sur 65, soit 30%) au Conseil Communal et 1 élu à la Municipalité pour la législature 2021-2026.

Site web :

www.lemontcitoyen.ch

A propos de l'association MontAvenir :

MontAvenir est une association pour la préservation de la qualité de vie et la défense de l'environnement dans la commune du Mont-sur-Lausanne et ailleurs, sans but lucratif, apolitique et sans caractère confessionnel, créée en 2010 et remaniée en 2022 pour faire face aux défis actuels de la protection des milieux naturels en zone péri-urbaine.

Site web :

www.montavenir.ch

Collectif de la Valleyre :

www.sauverlavalleyre.com

Contacts presse (Collectif de la Valleyre) :

1. Stéphane Simon (Association MontAvenir, Le Mont citoyen) – 078 767 32 36 – spnsimon@yahoo.fr
2. Brigitte Besson (Le Mont citoyen) – 078 899 57 99 – brigittebesson@hotmail.com

Annexes : Texte et argumentaire de l'initiative « *Des arbres pour la commune !* ».